

Substances CMR

Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques



PEINTURE COLLE
PLASTIQUE RÉSINE
VERNIS PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ

Cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques (fertilité humaine, développement de l'enfant), ces substances CMR peuvent être utilisées pour la fabrication de matériaux et de produits très divers tels que colles, plastiques, résines, vernis, peintures, produits d'étanchéité.

Catégorie

Substances autorisées mais estimées préoccupantes d'un point de vue sanitaire et/ou environnemental.

Famille de substance

Les substances CMR avérés, probables ou possibles concernent de multiples substances pouvant appartenir à des familles chimiques variées. Par exemple, certains hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) sont cancérogènes avérés (Benzoapyrène) ou probables (dibenzo[a,h]anthracène et dibenzo[a,l]pyrène). Des hydrocarbures tels que le benzène ou le butadiène sont également des agents cancérogènes avérés.

Utilisation dans la construction

Ces substances peuvent être utilisées pour la fabrication de matériaux et de produits très divers (par ex. colles, plastiques, résines, vernis, produits d'étanchéité).

Impact santé

Comme le nom de la famille l'indique, ces substances sont cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques dont les effets sont avérés, probables ou possibles. Les substances cancérogènes induisent des tumeurs aboutissant à des formes variées de cancers (poumons, leucémies, etc.). Les substances mutagènes provoquent des mutations génétiques, pouvant aboutir à des cancers. Enfin, les substances reprotoxiques altèrent la fécondité, la fertilité ou le développement de l'enfant à naître.

Ce qu'en dit la loi

Une petite partie seulement de ces substances est légalement restreinte. De manière générale, les substances cancérogènes avérées sont soumises à des restrictions de mise sur le marché (par ex. benzène) mais pas de manière systématique (par ex. butadiène). Les substances CMR probables ou possibles ne sont, elles, généralement pas légiférées (par ex. styrène, acétaldéhyde ou N-nitrosamines).